

CORONAVIRUS | MESURES ECONOMIQUES

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les mesures économiques fédérales et cantonales de Suisse occidentale, en date du 31.03.20, liées à la situation de crise engendrée par la propagation du nouveau coronavirus. Les informations sont mises à jour sur les sites de la Confédération et des cantons de manière continue.

MESURES ECONOMIQUES FEDERALES

Les informations, concernant les mesures prises par le Conseil Fédéral pour venir en aide aux entreprises et aux indépendants, sont mises à jour sur le site du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) :

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus.html

Toutes les informations concernant la mesure de crédit transitoire définie par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche et par le Département fédéral des finances sont mises à jour suivant ce lien :

<https://covid19.easygov.swiss/fr/>

SUISSE OCCIDENTALE | MESURES ECONOMIQUES CANTONALES

CANTON DE BERNE

Mesures économiques spécifiques au canton de Berne

Lien au site du canton | <https://be-advanced.ch/fr/covid-19>

Contribution financière immédiate aux projets de R&D

« La Promotion économique prend à sa charge à fonds perdu 80% des salaires d'au maximum 5 employés actifs dans un ou plusieurs projets-clés de l'entreprise pour une durée de trois mois. Le montant de l'aide se monte au maximum à CHF 30'000 maximum par poste de travail, soit CHF 150'000 par entreprise. »

Critères :

- Entreprise établie sur le canton de Berne de moins de 500 personnes
- Entreprise active dans les secteurs technologiques ou industriels

Plus d'informations concernant les critères d'éligibilité :

https://www.berninvest.be.ch/berninvest/fr/index/unternehmen/unternehmen.assetref/dam/documents/VOL/berninvest/Corona/Sofortiger_finanzieller_Beitrag_FR.pdf

Contribution financière immédiate pour entreprises de petite taille

« La Promotion économique prend à sa charge à fonds perdu une partie des dépenses projets et salaires des entreprises de petite taille pour une durée de trois mois. Le montant de l'aide est forfaitaire et se monte à 10'000CHF / emploi maintenu pour un maximum de cinq postes de travail soit CHF 50'000.- par entreprise. »

Critères :

- Entreprise inscrite au Registre du commerce de moins de 10 salariés
- Entreprise active dans les secteurs technologiques ou industriels

Plus d'informations concernant les critères d'éligibilité :

https://www.berninvest.be.ch/berninvest/fr/index/unternehmen/unternehmen.assetref/dam/documents/VOL/berninvest/Corona/Sofortiger_finanzieller_Beitrag_FR.pdf

Hotline du canton de Berne | 0800 634 634

Tous les jours de 8h à 17h

CANTON DE FRIBOURG

Mesures économiques spécifiques au canton de Fribourg sont mises à jour suivant ce lien au site du canton | <https://www.promfr.ch/covid-19/>

Hotline prêts et cautionnements du canton de Fribourg | +41 26 304 14 10

Lundi à vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

CANTON DE GENÈVE

Mesures économiques spécifiques au canton de Genève

Lien au site du canton | <https://www.ge.ch/covid-19-entreprises-commerces-chantiers/soutien-aux-entreprises-aux-independants>

Le Conseil d'État genevois a mis en place les mesures suivantes pour soutenir les entreprises et les indépendants du canton :

- 95 millions pour les crédits de cautionnement
- 50 millions pour les besoins en trésorerie
- Report des loyers des entreprises les plus en difficulté
- Paiement des créances de l'État dès réception
- La FTI suspend l'encaissement des loyers
- Report des factures SIG pour les entreprises

Chatbot et hotline du canton de Genève pour les entreprises et les indépendants

Chatbot | <https://covid19.deeplink.ai/>

Hotline | [+41 22 388 34 34](tel:+41223883434)

Nous vous conseillons de privilégier l'utilisation du chatbot pour favoriser un retour plus rapide à vos questions.

CANTON DU JURA

Mesures économiques spécifiques au canton du Jura

Lien au site du canton | <https://www.jura.ch/fr/Autorites/Coronavirus/Economie-et-emploi.html>

Le canton du Jura propose un soutien forfaitaire de 500 francs pour les démarches administratives pour les entreprises établies sur le canton.

Hotline du canton du Jura | +41 32 420 99 00

Vous pouvez également adresser vos questions à l'adresse secre.see@jura.ch

CANTON DE NEUCHÂTEL

Mesures économiques spécifiques au canton de Neuchâtel

Lien au site du canton | <https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/Pages/Covid-19-employeurs.aspx>

Le canton de Neuchâtel propose les mesures suivantes pour les sociétés établies sur le canton :

- Prêts sans intérêts pour indépendants ou petites entreprises
- Crédit relais cautionné

Plus d'informations : <https://neuchateleconomie.ch/coronavirus/>

Hotline du canton de Neuchâtel | +41 32 889 68 60

Lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

Vous pouvez également adresser vos questions à l'adresse coronaviruserprises@ne.ch

CANTON DE VAUD

Mesures économiques spécifiques au canton de Vaud

Lien au site du canton | <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/coronavirus-informations-pour-les-entreprises-vaudoises/>

Hotline du canton de Vaud | +41 21 338 08 08

Lundi à vendredi de 8h à 18h

CANTON DU VALAIS

Mesures économiques spécifiques au canton du Valais

Lien au site du canton | <https://www.vs.ch/fr/web/seti/coronavirus-information-aux-entreprises>

Le canton du Valais propose les mesures suivantes pour les sociétés établies sur le canton :

- Cautionnement de crédits-relais, via son Centre de Cautionnement et de Financement (CCF)
- Report d'amortissement des remboursements 2020 des prêts ou de cautionnements du CCF
- Aucune annuité sur les prêts étatiques (LIM ou NPR) ne sera facturée en 2020
- Possibilité de création d'une Provision Extraordinaire sur exercice 2019 à dissoudre sur l'exercice comptable 2020

Hotline du canton du Valais (SETI) | +41 27 606 73 88

Lundi à vendredi de 8h à 11h et de 14h à 16h

Vous pouvez également adresser vos questions à l'adresse covid-seti@admin.vs.ch